



**COMITÉ
HAUTS
DE SEINE**

Qualiopi
processus certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFORMATION
CQP ÉDUCATEUR TENNIS**
Certificat de Qualification
Professionnelle d'Éducateur Tennis
Dossier d'inscription

2024

Statistiques formation 2023 :

- * Taux de réussite : 100%
- * Employabilité à l'issue de la formation : 100 %
- * Taux de satisfaction des stagiaires : 96%
- * Taux d'abandon des stagiaires : 0%



Mis à jour le 3 avril 2024

Les pré-requis obligatoires pour entrer en formation

- être licencié(e.)
- être titulaire du PSC1
- justifier d'un niveau de jeu 30/2
- être âgé(e.) de 16 ans révolu à l'entrée en formation
- être capable de justifier de l'absence de non-contre indication à la pratique et à l'enseignement du tennis

CURSUS COMPLET (220 heures)

2 Modules
Module « Jeune »
Module « Adultes »

120h en centre de formation

40h de e-learning

60h de stage pratique

Rappel des prérogatives, du statut et du groupe CCNS

- Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)
- Les cours individuels, l'entraînement et la formation de cadres sont exclus
- Participation aux animations du club.
- Activité exercée sous l'autorité de l'employeur. Le statut de travailleur indépendant n'est pas possible.
- Statut salarié (groupe 3 de la CCNS) ou bénévole.



Grille tarifaire et financement - Formation CQP ET

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ÉDUCATEUR TENNIS



CURSUS COMPLET (220 heures)
2305 euros
(2044€ frais pédagogiques + 261€ repas)

CQP AMT vers CQP ET (65 heures)
520 euros
(420 € + 100 € de frais de repas)

Le financement de votre formation

Selon votre situation, vous pouvez faire financer, tout ou partie, de votre formation par l'AFDAS.

Tous les employeurs sont tenus de participer au financement de la formation professionnelle continue de leurs salariés, quel que soit le volume horaire travaillé.

Depuis avril 2019, l'Opérateur de Compétences (OPCO) de la branche du sport, agréé par l'Etat, est l'AFDAS. La contribution versée annuellement auprès de l'OPCO permet à l'employeur d'obtenir des financements pour les actions de formations engagées au bénéfice :

- ▶ De ses salariés, en priorité
- ▶ De ses bénévoles, dès lors que ces actions de formation s'adressent à des dirigeants bénévoles de structures employeuses et qu'elles sont en lien avec les responsabilités exercées par ces dirigeants bénévoles au sein de cette structure (Membres du bureau de l'association : Président, Trésorier, Secrétaire Général, ou Vice-Président).

En ce qui concerne la formation CQP Educateur de Tennis, l'AFDAS prend en charge les frais de formation sur les fonds légaux ou en action individuelle sur les fonds conventionnels.

Comment effectuer les demandes de financement ?

- Le club employeur dépose une demande de financement sur le site de l'AFDAS
- L'AFDAS adresse un accord de prise en charge de la formation au Club
- L'AFDAS adresse au Comité des Hauts-de-Seine l'accord de financement pour le(s) stagiaire(s) concerné(s)
- Règlement à effectuer par chèque d'un montant de 2305€ à l'ordre du Comité des Hauts-de-Seine
- Faire la demande de prise en charge auprès de l'AFDAS (le stagiaire doit-être salarié du club)
- Le Comité encaissera le chèque à la fin de la formation

Pour toute autre public, un examen personnalisé de la situation sera réalisé pour déterminer les conditions de financement. En cas de financement par Pôle Emploi, nous vous proposons de vous rapprocher de Carine GOMET afin de monter le dossier de financement.

**Renseignement et Information
Demande de devis et convention**

Carine GOMET
01.41.39.84.03
carine.gomet@fft.fr

Votre contact AFDAS :
Site en ligne :
<https://www.afdas.com>
sport@afdas.com
01.44.78.34.56

CALENDRIER DE FORMATION 2023

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ÉDUCATEUR TENNIS

CURSUS COMPLET
(17 journées)

2 Modules

Module « Jeune » (8 jours)

puis

Module « Adulte » (7 jours)

+

40h de e-learning

+

60h de stage pratique

+

Certification (2 jour)

Calendrier de formation

Réunion avec les tuteurs et les stagiaires :

Samedi 22 juin de 10h à 12h

Module jeune :

du 24 au 28/06/2024 (de 9h à 17h)

Puis les

07/09/2024 (de 9h à 17h) et

08/09/2024 (de 9h à 13h)

Puis les

21/09/2024 (de 9h à 17h) et

22/09/2024 (de 9h à 13h)

Module adulte

du 26 au 30/08/2024 (de 9h à 17h)

Puis les

30/11/2024 (de 9h à 17h) et

1er/12/2024 (de 9h à 13h)

Certification :

14 et 15/12/2024

Rattrapage :

11/01/2025

Contenus de formation - CQP Éducateur Tennis

BLOC DE COMPETENCES 1 : ACCUEIL / COMMUNICATION AUPRES DES PUBLICS DU CLUB

- 1-1 Se présenter et expliquer son rôle
- 1-2 Présenter le club et son organisation
- 1-3 Présenter les programmes fédéraux
- 1-4 Conseiller les pratiquants sur le matériel
- 1-5 Recueillir les attentes des publics et proposer des actions adaptées
- 1-6 Adopter une attitude et une présentation adaptées à ses fonctions



BLOC DE COMPETENCES 2 : ENCADREMENT ET CONDUITE DES SÉANCES D'INITIATION

- 2-1 Transmettre sa passion pour le tennis
- 2-2 Evaluer le niveau des joueurs et leurs capacités
- 2-3 Etablir la programmation des groupes
- 2-4 Préparer les séances d'initiation adultes et jeunes
- 2-5 Accueillir les pratiquants en début de séance
- 2-6 Mettre en place des situations ludiques et variées
- 2-7 Garantir un volume de jeu important en qualité et en quantité
- 2-8 Mettre en place des situations de jeu qui nécessitent du mouvement
- 2-9 Démontrer les éléments tactiques et techniques de base
- 2-10 Faire progresser les joueurs dans les domaines tactiques et techniques
- 2-11 Organiser les séances jeu & matchs avec les groupes d'enfants et des animations compétitives pour les adultes
- 2-12 Réaliser un bilan de la séance, du cycle, de l'année

BLOC DE COMPETENCES 3 : DYNAMISATION, ANIMATION ET PROMOTION

- 3-1 Promouvoir les programmes fédéraux
- 3-2 Promouvoir les différents événements de la structure (compétitions non homologuées, animation ...) à l'attention des publics adultes et jeunes, et y participer
- 3-3 Organiser / développer la pratique libre des pratiquants adhérents adultes
- 3-4 Favoriser l'autonomie des joueurs et l'apprentissage des règles par l'expérimentation des différents formats et situations de jeu
- 3-5 Participer à la communication interne dans le club



BLOC DE COMPETENCES 4: INTÉGRATION, ORGANISATION, RELATIONS AVEC LES DIRIGEANTS, TRAVAIL EN EQUIPE

- 4-1 Connaître la réglementation sur l'enseignement des éducateurs
- 4-2 Connaître l'organisation du club (organigramme, enseignement)
- 4-3 S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement
- 4-4 Avoir un comportement responsable en toutes circonstances

BLOC DE COMPETENCES 5: PROTECTION, SÉCURITÉ, PRÉVENTION, ÉDUCATION

- 5-1 Transmettre les valeurs citoyennes, celles de la charte éthique FFT et celles spécifiques des programmes fédéraux
- 5-2 Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants
- 5-3 Assurer la protection des mineurs
- 5-4 Être attentif et à l'écoute de chaque pratiquant



Pièces à fournir

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ÉDUCATEUR TENNIS

- ❑ Fiche d'inscription à compléter (annexe 1),
- ❑ Questionnaire d'identification des besoins (annexe 2)
- ❑ Lettre d'engagement du stagiaire et du club à compléter (annexe 3 et annexe 4)
- ❑ Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité,
- ❑ Photocopie du PSC1, si vous êtes déjà en possession du diplôme, de l'AFPS ou à défaut, de l'attestation d'inscription au PSC1,
- ❑ Certificat médical de non-contre-indication à l'enseignement du tennis datant de moins de 6 mois,
- ❑ Attestation de classement à 30/2 ou un état de résultats démontrant un niveau de 30/2,
- ❑ Le règlement libellé à l'ordre du Comité des Hauts de Seine de tennis.

Conditions particulières

1 – L'inscription à la formation n'est définitive qu'après réception du dossier complet, avant la date limite d'inscription. Passée cette date, la demande d'inscription ne sera pas prise en compte.

2 – Le Comité Départemental des Hauts-de-Seine se réserve le droit de modifier certaines dates en fonction des impératifs de mise en place des actions

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Pour la formation débutant le

22/06/2024 :

Vendredi 31 mai 2023

Comité des Hauts-de-Seine de Tennis
4 rue Edouard Manet
92500 Rueil-Malmaison

VOS CONTACTS AU COMITE

Yannick PIETU (formateur) :
Yannick.pietu@fft.fr
06 11 69 29 75

Carine GOMET (financement &
Relation avec les OPCO) :
Carine.gomet@fft.fr
01 41 39 84 03

Florence MALET (administratif) :
Comite.hautsdeseine@fft.fr
01 41 39 84 00

Formulaire d'inscription - Saison 2023/2024

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ÉDUCATEUR TENNIS

Annexe 1 : page 1/2

Tuteur

NOM : Prénom :
Mail : N° de tél :
NOM du Club formateur :
N° de SIRET du Club :

Stagiaire

NOM : Prénom :
N° de Sécurité Sociale : Date de Naissance : __/__/____
@mail : N° de tél :
Adresse :
CP et Ville :
Type de contrat (CDI, CUI...) :
Meilleur classement obtenu : N° de licence :
Niveau de formation :
Emploi occupé :

Financement

Type de Financement (veuillez cocher la case de votre choix) :

- Financement par le club, joindre le règlement avec l'inscription :
- Financement par le stagiaire, joindre le règlement avec l'inscription :

ATTENTION :

Pour des raisons de montage de dossier avec l'AFDAS, nous ne pourrons plus accepter les stagiaires dont le dossier est incomplet.

**Celui-ci devra nous parvenir avant la date de clôture des inscriptions,
faute de quoi l'inscription ne sera pas prise en compte.**



Chers présidents, directeurs sportifs et tuteurs,

Vous vous apprêtez à inscrire un stagiaire en formation CQP d'Éducateur Tennis.

La formation pour l'obtention du CQP ET est en alternance. Cela signifie que le stagiaire évoluera au sein de la formation au travers de cours théoriques, de mises en situation pratiques, de l'E-learning et du suivi en situation de travail au près de vous en club. L'apprentissage du métier se fera au travers de ces 4 supports.

En inscrivant un stagiaire en formation d'Éducateur Tennis au Comité des Hauts-de-Seine, le club s'engage donc à :

- Accompagner celui-ci tout au long de son stage *via* un tutorat défini au préalable
- Libérer le stagiaire pendant la durée totale de la formation (114 heures)
- Mettre à disposition le tuteur du stagiaire le jour de la certification en qualité de juré.
- Aider le stagiaire à trouver un groupe d'élèves « cobaye » pour le jour de la certification

Bien sportivement,

Yannick PIETU
Responsable de la formation
Comité Hauts-de-Seine

Lu et approuvé, Cachet du Club et signature du Président :

Questionnaire d'identification des besoins

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ÉDUCATEUR TENNIS

Annexe 2

(À remplir par la/le Président(e) de club et/ou le tuteur et le stagiaire)

Nom Prénom (stagiaire) :

Structure d'accueil :

Qui est à l'origine de l'inscription ? Le club Le stagiaire

PARTIE CLUB

Quels seraient, à votre avis, les principaux besoins de formation de votre stagiaire ?

Quelles sont les formations déjà reçues et l'expérience de votre stagiaire ?

Existe-t-il des besoins spécifiques de formation pour votre stagiaire ?

PARTIE STAGIAIRE

Qu'attendez-vous en priorité de ce stage de formation ?

A quel objectif principal votre inscription répond-elle ?

Au vu du programme, quelles sont vos attentes et vos besoins ?

Lettre d'engagement du stagiaire

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ÉDUCATEUR TENNIS

Annexe 3

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance de l'obligation de :

- ◇ Avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation
- ◇ Participer à tous les modules, sachant que toute absence à un module constitue un abandon de formation sans possibilité de remboursement.
- ◇ A réaliser les 40h de formation e-learning sur la plateforme du LIFT—FFT .
- ◇ Fournir le diplôme du PSC1 avant l'entrée en formation

Les dossiers reçus incomplets ne pourront être enregistrés.

Fait à

Le.....

Signature
du candidat :

Signature
de la Présidente ou du Président de club :

Lettre d'engagement du club

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ÉDUCATEUR TENNIS

Annexe 4

STAGE PEDAGOGIQUE EN CLUB

60 heures minimum :

- 20 heures (5 fois 4 heures) d'animation au Comité et au club
- 10 heures de préparation et écriture du dossier demandé à la certification
- 30 heures d'enseignement en binôme avec le tuteur

Je soussigné(e),

.....
.....

Représentant du club de :

.....

En qualité de :

Atteste par la présente notre intention de confier à Mme/Mr.....

Éducateur tennis stagiaire au Comité des Hauts de Seine de Tennis :

..... heures d'enseignement heures d'animation

Pour faire valoir ce que de droit.

Date :

Signature :